



## VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : L'OUVRIÈRE A BESOIN DE FORCE !

Comme chaque 25 novembre, FO s'associe à la journée pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, également soutenue par la CSI et la CES.

Malgré les années, les annonces, les actions, les femmes demeurent particulièrement victimes de violences sexistes et sexuelles, y compris sur le lieu de travail. Les chiffres sont sans appel. Parmi les femmes salariées : 82% ont été victimes d'agissements sexistes ou sexuelles, 20% de harcèlement sexuel au travail, 4,7 % de viols au travail (seuls 5% des cas sont portés devant la justice).

Pour FO, ces violences sont inacceptables, et portent gravement atteinte à la santé physique et mentale des victimes. Plus largement ces attaques à la dignité et à l'intégrité physique sont autant d'obstacles à l'égalité.

FO agit donc au quotidien aux niveaux national et international pour développer une politique globale de lutte contre l'ensemble des violences.

C'est pourquoi Force Ouvrière revendique et défend :

- L'adoption d'une convention contre les violences et le harcèlement au travail par l'Organisation Internationale du Travail, lors de son centenaire en 2019
- La mise en place de véritables mesures de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail, mais aussi d'accompagnement et de protection des victimes tout au long de leur parcours dès le signalement
- Le renforcement des moyens des institutions représentatives du personnel pour exercer leurs missions et prérogatives contre les violences sexistes et sexuelles

**Pour FORCE OUVRIÈRE, la lutte contre les violences faites aux femmes sur le lieu de travail est une nécessité pour aboutir à l'égalité professionnelle.**

Paris, le 20 novembre 2018

Béatrice CLICQ,  
Secrétaire confédérale Force Ouvrière  
Secteur de l'égalité et du Développement Durable.  
[bclicq@force-ouvriere.fr](mailto:bclicq@force-ouvriere.fr) – 01 40 52 85 53